Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008) **Heft:** 1771

Artikel: La TV régionale sans surprise : Vaud et Fribourg préfèrent renforcer les

intérêts en place plutôt que de favoriser la diversité

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012431

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La TV régionale sans surprise

Vaud et Fribourg préfèrent renforcer les intérêts en place plutôt que de favoriser la diversité

Albert Tille (07 mars 2008)

L'affaire est conclue. Après Fribourg, le gouvernement vaudois opte pour la TV régionale de service public fabriquée par Edipresse et La Liberté. A moins d'une énorme surprise, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) suivra le double avis des autorités cantonales. Le projet Rouge FM sera écarté. Et pourtant, les deux modèles en concurrence présentent d'importantes similitudes. Ils sont contraints d'abord de respecter les exigences fixées par l'autorité de concession pour décrocher 3,2 millions de redevance. Soumis ensuite aux mêmes exigences de rentabilité, ils présentent des plans financiers et des effectifs comparables. Mais les différences restent importantes quant au contenu des programmes, à l'organisation de la chaîne et surtout à l'identité des acteurs.

L'information régionale est évidemment prioritaire. Le concept Edipresse/Liberté prévoit une rédaction centrale à Lausanne et des bureaux régionaux à Fribourg, Yverdon, Lausanne et Vevey. Un grand journal du soir consacrera 25 minutes à l'actualité vaudoise et 12 à celle de la partie francophone de Fribourg. Le projet Rouge FM se veut audacieux et innovateur en imitant les radios avec 12 bulletins d'information par jour. Il s'affirme égalitaire avec deux rédactions cantonales et 15 minutes de journal pour

chaque canton.

Edipresse/Liberté prévoit de flanguer la direction de la chaîne d'une commission des programmes formée de professionnels de la branche reconnus et respectés. De plus, comme à la SSR, des personnalités régionales pourront exprimer leur avis au sein d'un conseil consultatif. Rien de tel chez Rouge FM. Le rédacteur en chef détermine la ligne rédactionnelle. Il est subordonné au directeur de la chaîne qui rend des comptes à son conseil d'administration.

Le projet Edipresse/Liberté assure aux journalistes un statut respectant les normes de la convention collective de la profession. Moins catégorique, Rouge FM tendra vers lesdites normes.

Les différences de contenu et de structure n'ont pas dicté la préférence des cantons. Fribourg, favorisé dans le projet Rouge FM, a donné son appui à celui d'Edipresse/La Liberté. Les deux Conseils d'Etat affirment que leur choix a été déterminé par l'identité des promoteurs. Derrière Rouge FM se trouve Hugues de Montfalcon, un nom qui sent bon l'histoire de France. Mais qui connaît cette personnalité discrète apparaissant dans les divers étages du récent échafaudage de sociétés créées pour demander la concession? Le dossier de candidature déposé à l'OFCOM se borne à

noter que la personne qui porte ce glorieux patronyme réside en Suisse et bénéficie d'un permis C. A la tête d'une belle fortune après la vente de sa société informatique juste avant l'éclatement de la bulle Internet, Hugues de Montfalcon a en effet élu domicile sur les bords du Léman. Les cantons lui ont préféré des acteurs bien connus. A côté des deux éditeurs vaudois et fribourgeois, on trouve notamment la Ville de Lausanne avec une participation de 22%, des sociétés semi-publiques de réseau câblé et les promoteurs des TV locales qui vont se fondre dans la chaîne régionale.

Ce puissant conglomérat d'intérêts régionaux a le mérite de la transparence. Il a cependant le défaut de renforcer, dans chaque canton, la position dominante des éditeurs. Les journalistes de la TV Edipresse/La Liberté partageront les locaux des rédactions régionales des journaux du groupe. C'est bon pour la synergie et l'efficacité, mais pas pour la pluralité de l'information. Le noble étranger aurait assuré une meilleure diversité et inauguré une bizarre nouveauté – probablement impraticable – avec ses 12 bulletins d'information par jour. Les cantons ont préféré la solution sans diversité, mais sans surprise et sans risque.